

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Pro Domo SA en liquidation, La Chaux-de-Fonds*
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 01.11.2002
- Echéance de préavis des créances:* **07.04.2003**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Fiduciaire Fidac S.A., liquidatrice, rue des Diamants 11, 2500 Bienne 3
- Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*

Me Charles Antonioli, avocat et notaire
2608 Courtelary

(00890020)